

Séance du Conseil général de Marly du 29 mars 2023

Postulat pour l'ouverture d'une classe bilingue 1H à l'école de Marly Cité ou Marly Grand-Pré

Projet pilote à l'école de la Vignettaz

En collaboration avec la ville de Fribourg, la Direction de la Formation et des Affaires culturelles (DFAC) a ouvert deux classes bilingues à l'école de la Vignettaz à la rentrée 2021-2022. Ce projet pilote est basé sur l'enseignement bilingue réciproque. Cela signifie que des élèves germanophones et des élèves francophones sont regroupé-e-s dans la même classe et que les deux langues sont utilisées par les enseignant-e-s pour donner les cours.

Ce projet pilote planifié sur 3 ans a rencontré un grand enthousiasme auprès des parents avec plus de 100 inscriptions dépassant largement les capacités des deux classes prévues dans le projet (2 classes de 18 élèves) si bien que l'école a dû procéder à un tirage au sort. A noter que les enfants provenant de familles allophones étaient également les bienvenus dans ce projet.

Au niveau du financement de ce projet, la DFAC prend en charge le travail supplémentaire effectué par les enseignant-e-s qui interviennent dans la classe durant la phase pilote et la Ville de Fribourg, quant à elle, met à disposition le matériel complémentaire nécessaire pour ce projet pilote.

Il est également prévu la mise sur pied d'un groupe de réflexion pour analyser les possibilités d'extension de cet enseignement bilingue aux autres classes de l'école, à savoir de la 3H à la 8H, puis à d'autres établissements.

Postulat :

C'est justement dans cette optique que les signataires du groupe PLR souhaitent formuler un postulat à l'encontre du Conseil communal et en particulier à l'encontre de Monsieur César Murangira responsable du Dicastère de l'enfance et de la formation en proposant :

- D'étudier la possibilité d'introduire une ou deux classes bilingues à l'école de Marly-Grand Pré ou à celle de Marly-Cité au niveau de la 1H/2H avec le soutien de la DFAC et en collaboration avec les DE (directeurs d'établissement) des deux établissements du cercle scolaire de Marly
- De planifier les ressources nécessaires à cette introduction
- De procéder à un recensement des futur-e-s enfants alémaniques qui seront scolarisé-e-s à l'École Régionale Allemande de Fribourg (ERAF) d'ici 2024

- De faire un comparatif du coût pour la commune entre les frais de scolarisation à l'ERAF d'un enfant domicilié dans la commune de Marly par rapport au coût engendré par une éventuelle implémentation d'une classe bilingue.

Soucieux de favoriser le bilinguisme au sein de nos écoles et favorable à l'ouverture d'une classe primaire bilingue comme proposé dans son programme de législature, le PLR vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande.

Cette proposition est initiée par : Catherine Meuwly et Vincent Adamo pour le PLR